



**Rapport de la réunion du
Groupe de travail sur l'examen stratégique
de l'OIC tenue le 14 août 2017**

Point 1 :	Adoption de l'ordre du jour	2
Point 2 :	Rapport sur la réunion du Groupe de travail sur l'examen stratégique de l'OIC tenue le 27 juillet 2017	2
Point 3 :	Projet de plan d'action quinquennal de l'OIC	2
Point 4 :	Projet de programme des activités de l'Organisation – 2017/18	3
Point 5 :	Questions diverses	3

1. Le Groupe de travail sur l'examen stratégique de l'OIC, présidé par M. Aly Touré (Côte d'Ivoire), a tenu sa 11^e réunion à Londres (Royaume-Uni) le 14 août 2017. Les Membres suivants étaient présents en personne ou au téléphone : Brésil, Côte d'Ivoire, El Salvador, UE-Allemagne, Japon, Mexique, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Suisse, États-Unis d'Amérique et Viet Nam.

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

2. Le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour provisoire figurant dans le document [WG-27/17](#).

Point 2 : Rapport de la réunion du Groupe de travail sur l'examen stratégique de l'OIC tenue le 27 juillet 2017

3. Le Groupe de travail a pris note du rapport de sa dernière réunion figurant dans le document [WG-26/17](#) et l'a accepté comme donnant une description exacte de la réunion.

Point 3 : Projet de plan d'action quinquennal de l'OIC

4. Le Directeur exécutif a présenté le document [WG-22/17 Rev. 2](#) dans lequel figure la dernière version du projet de plan d'action quinquennal de l'OIC. Il a indiqué que ce document révisé reflétait les observations formulées par les Membres pendant la précédente réunion du Groupe de travail et à la suite de celle-ci, à savoir :

- Insérer "et les mesures internes affectant les structures du marché" au sixième point de la Section 1 : Les défis économiques (page 2).
- Insérer "et catégorie (à savoir, torréfacteurs, négociants, analystes, etc.)" au premier point de la Section 3 : But stratégique 1 : Indicateurs clés de performance : Diffusion des données (page 8).
- Insérer "concernant leur utilité et leur qualité s'est amélioré de []% à []% d'ici la fin de l'année caféière 2021/22" au quatrième point de la Section 3 : But stratégique 1 : Indicateurs clés de performance : Diffusion des données (page 8).
- Insérer les points ci-après à la Section 3 : But stratégique 1 : Indicateurs clés de performance : Produits des analyses : Qualité/impact des documents analytiques (page 8) :
- "Nombre d'études présentées dans les instances politiques et lors de conférences de recherche".
- "L'utilisation des données de l'OIC et les citations des analyses de l'OIC par des acteurs externes (médias, instituts de recherche, secteur privé, secteur public, etc.) ont augmenté de []% d'ici l'année caféière 2021/22".

- Insérer "a augmenté de []%" à la fin du quatrième point de la Section 3 : But stratégique II : Indicateurs clés de performance (page 9).
- Insérer un quatrième point des Indicateurs clés de performance à la Section 3 : But stratégique III : Indicateurs clés de performance (page 9): "100% des projets et programmes facilités par l'OIC répondent aux principaux défis identifiés (cartographie des défis du secteur du café) avant l'année caféière 2021/2022".
- Insérer un cinquième point à la Section 3 : But stratégique III : Indicateurs clés de performance (page 9) : "100% des projets et programmes facilités par l'OIC contribuent à la réalisation des ODD (cartographie des ODD) avant l'année caféière 2021/2022".

5. Le Président ayant invité les Membres à formuler d'autres observations, il a été décidé d'apporter les modifications suivantes :

- Supprimer "Agrinatura" du quatrième point et insérer dans le troisième point de la Section 2 : But stratégique I. B. Mesures prioritaires visant à diffuser des données statistiques et des analyses (page 5).
- Reformuler les quatrième et cinquième points de la Section 3 : But stratégique III : Indicateurs clés de performance (page 9) qui sont actuellement considérés comme des objectifs :
- "Part des projets et programmes facilités par l'OIC qui répondent aux principaux défis identifiés (cartographie des défis du secteur du café), le but étant d'atteindre 100% au cours de l'année caféière 2021/22".
- "Part des projets et programmes facilités par l'OIC qui contribuent à la réalisation des ODD (cartographie des ODD), le but étant d'atteindre 100% au cours de l'année caféière 2021/22".

6. Le Groupe de travail a recommandé le projet de plan d'action quinquennal figurant dans le document [WG-22/17 Rev. 2](#) pour examen et approbation par le Conseil.

Point 4 : Projet de programme des activités de l'Organisation – 2017/18

Le Directeur exécutif a présenté le document [WG-25/17 Rev. 1](#) dans lequel figure le dernier projet de programme des activités de l'Organisation pour l'année caféière 2017/18, compte tenu des observations des Membres, à savoir :

- Insérer un point supplémentaire dans la liste des Résultats escomptés de l'Activité 2 (But stratégique I - page 1), sur l'amélioration de la collecte, du stockage et de la gestion des données brutes, comme suit : "Rapport sur les mesures et leur mise en œuvre pour remédier à la piètre conformité".

- Regrouper les points de la liste des Résultats escomptés de l'Activité 11 (But stratégique III - page 9) sur la facilitation des projets de développement du secteur du café, comme suit :
 - "Rapport de recherche contenant la cartographie des défis du secteur du café dans certains pays d'Amérique latine et d'Asie".
 - "Soumettre une note conceptuelle/proposition de projet".
- Reformuler le deuxième point de la liste des Résultats escomptés de l'Activité 13 (But stratégique III - page 10) comme suit : "Campagne de la JIC 2018 prête à être mise en œuvre".
- Reformuler le deuxième point de la liste des Activités prévues en 2017/18 au titre de l'Activité 14 (But stratégique III - page 11) comme suit : "Participer à aux activités de promotion du café des pays Membres".
- Ajouter à la liste des manifestations sur le café et des visites de pays prévues figurant à l'annexe II.

8. Le Président ayant invité les Membres à formuler d'autres observations, il a été décidé d'apporter les modifications suivantes :

- Insérer "Le taux de satisfaction des utilisateurs des données de l'OIC est passé de [] à [] par rapport au point de référence" dans la liste des Indicateurs clés de performance de l'Activité 3 (But stratégique I – page 3) sur l'amélioration de la collecte, du stockage et du traitement des données.
- Supprimer "prête à être" au deuxième point des Résultats escomptés de l'Activité 13 (But stratégique III - page 10) sur la stimulation des programmes de promotion au moyen de partenariats public-privé.
- Modifier le premier point des Résultats escomptés au titre de l'Activité 14 (But stratégique III - page 11) sur les autres activités de promotion de la consommation de café, comme suit : "Participation de l'OIC aux événements du café nationaux/internationaux (AFCA, AVPA, ACRAM, 1^e Journée du Café du Viet Nam. Voir l'annexe II)".
- Modifier le troisième point de la liste des Indicateurs clés de performance de l'Activité 14 (But stratégique III - page 11), comme suit : "Nombre d'événements sur le café nationaux/internationaux auxquels l'OIC a participé".

Les Membres ont également discuté du coût et de la complexité de la recherche, de la mise en place et de l'introduction d'une nouvelle base de données qui répondrait aux besoins des Membres, de l'Organisation et des tiers. Le Groupe a notamment suggéré d'explorer l'option des sources gratuites de conseils et de soutien, des universités par exemple, avant d'employer un consultant comme il est indiqué dans le projet de programme des activités. Le Directeur

exécutif a assuré les Membres que le Secrétariat était conscient des répercussions budgétaires d'un nouveau système de gestion des données et que toutes les options seraient considérées afin de garantir la mise en place d'un système efficace et rentable.

9. Les Membres ont approuvé le projet de programme des activités de l'Organisation pour l'année caféière 2017/18 figurant dans le document [WG-25/17 Rev. 1](#) pour examen et approbation par le Conseil.

Point 5 : Questions diverses

11. Les Membres ont également discuté d'une initiative du Panama visant à faciliter un processus de consultation entre les membres de l'OIC dans le but d'obtenir leur point de vue sur l'Organisation. Cette initiative fait suite à une proposition présentée lors de la dernière réunion du Groupe de travail. À l'époque, il avait été convenu qu'un tel processus de consultation, bien que précieux, devrait être mené en parallèle mais pas dans le cadre de l'examen stratégique.

12. En réponse à des questions du Président sur le but de cette initiative, il a été convenu que le Panama présenterait au Secrétariat des éclaircissements supplémentaires à ce sujet pour examen.

13. Le Président a remercié les Membres pour leur contribution aux travaux du Groupe de travail sur l'examen stratégique de l'OIC et a espéré les revoir tous en Côte d'Ivoire pour la 120^e session du Conseil international du Café et les autres réunions de l'OIC, en septembre 2017.